



une maison pour tous, une fabrique pour chacun



27 rue de la République, Nancy | 03 83 27 40 53 | mjc-desforges.com | contact@mjc-desforges.com

FESTIVAL 2DAYS

REGLEMENT DE CANDIDATURE POUR L'EDITION 2023

Article 1 : Présentation

Le Festival 2Days est un tremplin musical organisé par la MJC Philippe Desforges à Nancy, les 30 juin et 1^{er} juillet 2023, de 18h30 à 23h30.

Le premier jour est réservé à la présentation d'ateliers amateurs de pratique collective de l'école de musique de la MJC et d'autres partenaires. Le second jour, le **1^{er} juillet**, est réservé aux groupes ayant répondu à l'appel à candidature.

Le tremplin vise :

- à valoriser la scène émergente locale
- à offrir la possibilité à un ou plusieurs musiciens constitués en groupe ou non de se produire sur une scène professionnelle
- à donner une visibilité aux artistes devant un jury de partenaires professionnels, avec la possibilité de remporter un des prix proposé par certains d'entre eux

Article 2 : Conditions de participation

Pour participer au tremplin, il faut que la moitié du groupe au moins soit âgée de 15 à 25 ans, qu'elle soit domiciliée en Lorraine, et que son répertoire soit original (compositions). Les groupes seront sélectionnés par un jury de partenaires qui aura lieu dans la seconde quinzaine du mois d'avril 2023, dans l'Audito de la MJC Desforges.

Le groupe ou musiciens sélectionnés se produiront sur la scène prévue pour cette manifestation dans les conditions suivantes :

- Rémunération : aucune rémunération ni aucuns défraiements ne sont prévus pour le groupe sélectionné. Les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge du candidat.

- Repas : les participants au tremplin bénéficient d'un catering gratuit
- Matériel : la scène et le matériel de sonorisation sont mis à disposition par l'organisateur, ainsi qu'un backline commun sur lequel le groupe s'engage à jouer (batterie, ampli basse, ampli guitare). Il devra être utilisé dans des conditions normales et être restitué en l'état à l'issue de la prestation.
- Équipe technique son et lumières : mise à disposition par l'organisateur, elle sera présente auprès des groupes afin d'assurer le bon déroulement des soirées.
- Ordre de passage : il sera indiqué aux groupes par l'organisateur et ne pourra être remis en cause.

Article 3 : Jury, critères d'évaluation et résultats

Le musicien ou le groupe sélectionné accepte d'être évalué par un jury professionnel selon une grille de critères artistiques (originalité du projet, cohérence stylistique et identité, maturité artistique, présence scénique, etc.) et techniques (maîtrise vocale et instrumentale, qualité de l'interprétation, charisme/personnalité musicale, etc.).

En cas de sélection le groupe acceptera également, lors de la finale du tremplin, de se soumettre à un vote du public pour déterminer son artiste favori. Le jury et le public détermineront, par leur vote, un classement final et, ainsi, l'attribution des prix. Les résultats seront communiqués dans la semaine suivant le tremplin.

Article 4 : Engagement de participation

En cas de sélection, les musiciens et les groupes choisis s'engagent par la signature de ce règlement à être présent le jour du tremplin, **le samedi 1^{er} juillet**, en accord avec l'ordre de passage qui sera indiqué par l'organisateur.

Toute annulation de la part de l'artiste sélectionné (sauf cas de force majeure) entraînera une impossibilité de se présenter au tremplin les années suivantes. Avant de candidater, le musicien ou le groupe doit donc s'assurer de sa disponibilité le jour du tremplin.

Si pour des raisons internes ou externes, l'organisateur devait être conduit à annuler le concours, sa responsabilité ne pourrait être engagée.

Article 5 : Droits de diffusion et droits à l'image

Les participants s'engagent à autoriser, sans contrepartie, la MJC Philippe Desforges et les partenaires associés au Festival à diffuser, et éventuellement reproduire, les images fixes et animées (photographies ou films) prises au cours de la soirée sur tout support dans le but d'assurer la valorisation du Festival.

Nom, date et signature de l'artiste ou du représentant du groupe :

Contact : Vincent Granata, coordinateur du pôle musique & Festival 2Days
ecoledemusique@mjc-desforges.com tél. 03 83 27 40 53